

## 59 - Autorisation de lancement des marchés annuels pour le Département Eau et Assainissement

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur** : Le Département Eau et Assainissement doit procéder à différentes consultations pour l'achat de fournitures et de prestations de services.

Les consultations seront lancées selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

Service	Intitulé du marché / Etendue du besoin à satisfaire	Montant annuel HT ou TTC
Département Eau et Assainissement	Fourniture de matériels de branchement Marché à bons de commande d'un an avec possibilité de 3 reconductions Lot 1 : Matériels de prise en charge Lot 2 : Canalisations en polyéthylène et accessoires Lot 3 : Supports de compteurs d'eau	Sans mini ni maxi Estimation annuelle 110 000 € HT
Département Eau et Assainissement	Evacuation des boues à la station d'épuration Marché à bons de commande d'un an avec possibilité de 3 reconductions Lot 1 : épandage des boues de la station d'épuration Lot 2 : compostage des boues de la station d'épuration	Sans mini ni maxi Estimation annuelle 195 000 € HT
Département Eau et Assainissement	Fourniture de polymères pour la station d'épuration Marché à bons de commande d'un an avec possibilité de 3 reconductions	Mini : 180 000 € HT Maxi : 420 000 € HT
Département Eau et Assainissement	Vérifications périodiques réglementaires Marché à bons de commande d'un an avec possibilité de 3 reconductions	Sans mini ni maxi Estimation annuelle 75 000 € HT

### Propositions

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire :

- à lancer les procédures de passation des marchés,
- à signer les marchés avec les titulaires retenus.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.*